

Circulaire d'information

INFCIRC/1000

10 août 2022

Distribution générale

Français

Original : anglais

Communication datée du 7 juillet 2022 reçue de la mission permanente du Pakistan concernant la révision des listes de contrôle et une ordonnance réglementaire statutaire

1. Le Directeur général a reçu de la mission permanente du Pakistan auprès de l'Agence une communication datée du 7 juillet 2022 concernant la révision des listes de contrôle et l'ordonnance réglementaire statutaire 551 (1)/2022 datée du 12 avril 2022.
2. Comme demandé, la lettre et l'ordonnance réglementaire statutaire¹ sont reproduites ci-après pour l'information de l'ensemble des États Membres.

¹ L'ordonnance réglementaire statutaire est disponible en anglais dans la version en ligne du présent document.

MISSION PERMANENTE DU PAKISTAN
AUPRÈS DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES
VIENNE (AUTRICHE)

N° 10-1/2022

Le 7 juillet 2022

Monsieur le Directeur général,

Je tiens à vous informer que le Gouvernement pakistanais a notifié les listes révisées de contrôle des biens, technologies, matières et équipements liés aux armes nucléaires et biologiques et à leurs vecteurs dans l'ordonnance réglementaire statutaire 551 (1)/2022 datée du 12 avril 2022.

2. Les listes de contrôle ont été notifiées pour la première fois en 2005, en application de la Loi de 2004 sur le contrôle des exportations de biens, technologies, matières et équipements liés aux armes nucléaires et biologiques et à leurs vecteurs. Elles ont ensuite été révisées par un groupe de travail conjoint interministériel permanent en 2011, 2015, 2016 et 2018. Les listes révisées ont été diffusées par l'Agence dans le document INFCIRC/832 le 30 novembre 2011, le document INFCIRC/890 le 9 novembre 2015, le document INFCIRC/913 le 17 février 2017 et le document INFCIRC/928 le 11 février 2019.

3. Les listes de contrôle révisées sont entièrement harmonisées avec les listes tenues par le Groupe des fournisseurs nucléaires (GFN), le Régime de contrôle de la technologie des missiles (RCTM) et le Groupe de l'Australie (GA).

4. La révision régulière des listes de contrôle illustre bien la ligne d'action du Pakistan, qui, en tant qu'État doté d'armes nucléaires responsable, s'attache à honorer ses engagements nationaux et internationaux en matière de non-prolifération et continue de renforcer les contrôles réglementaires des biens et technologies sensibles à double usage, dans le respect des dernières technologies et des meilleures pratiques internationales.

5. Pour faire face à la hausse de ses besoins énergétiques et pour soutenir une croissance économique et un développement industriel durables, le Pakistan a impérativement besoin de l'énergie nucléaire. L'adhésion au régime mondial de non-prolifération et aux normes de sûreté et de sécurité nucléaires, l'application de contrôles à l'exportation stricts et efficaces et l'harmonisation des régimes devraient faciliter la coopération internationale en faveur des applications pacifiques de l'énergie nucléaire.

6. Je vous saurais gré de bien vouloir transmettre à tous les États Membres de l'AIEA, sous la forme d'un document INFCIRC, la présente lettre et l'ordonnance réglementaire statutaire jointe, qui témoignent de l'attachement du Pakistan aux objectifs de non-prolifération et aux responsabilités statutaires de l'AIEA.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur général, les assurances de ma très haute considération.
[Manuscrit]

[Signé]

(Aftab Ahmad Khokher)
Ambassadeur

M. Rafael Mariano Grossi
Directeur général
Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA)

Vienne

Pièce jointe : comme indiqué